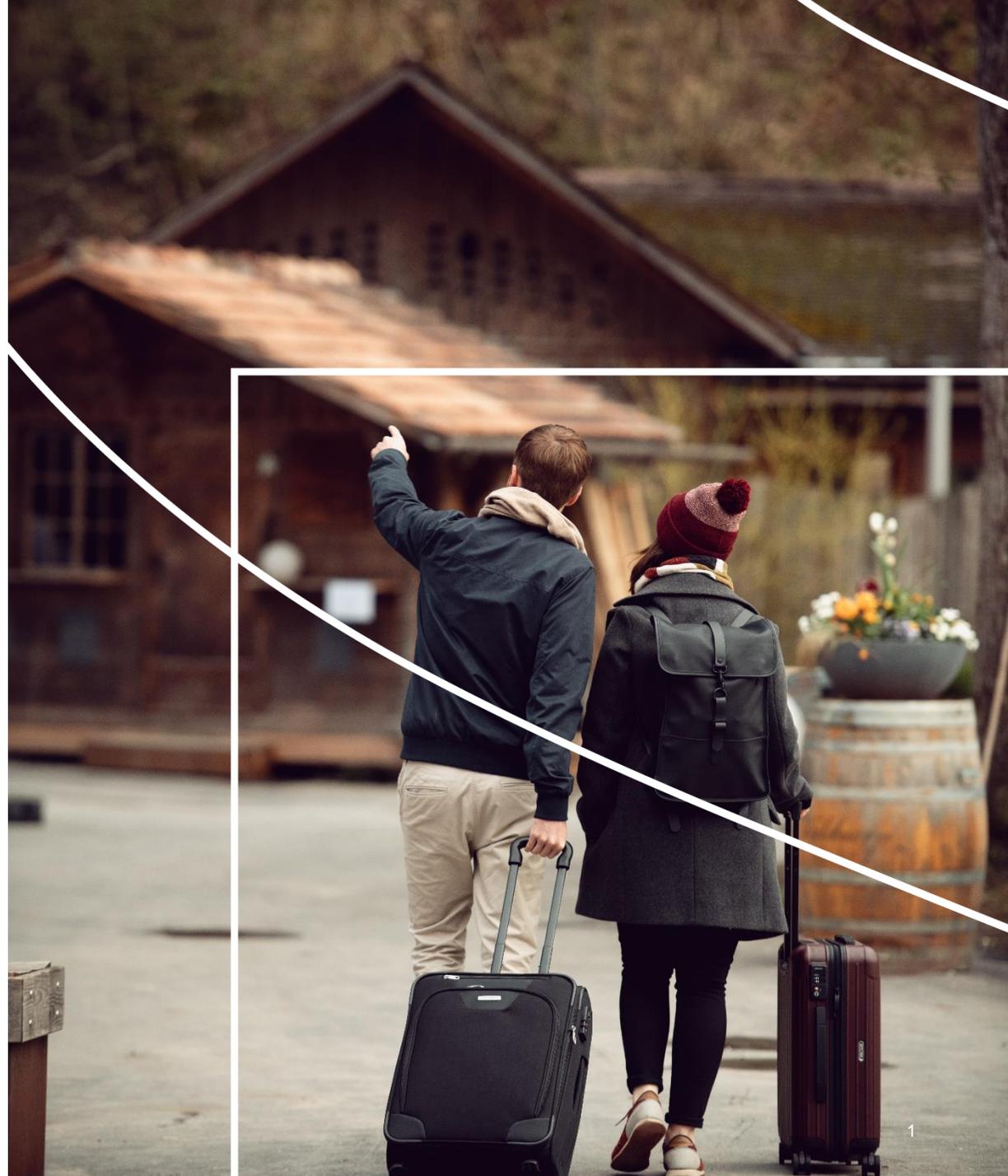


Sondage sur l'évaluation de la situation

Réalisé entre le 5 et le 10 octobre 2022 auprès des hôtels membres d'HotellerieSuisse.



1. Rétrospective de la saison estivale 2022



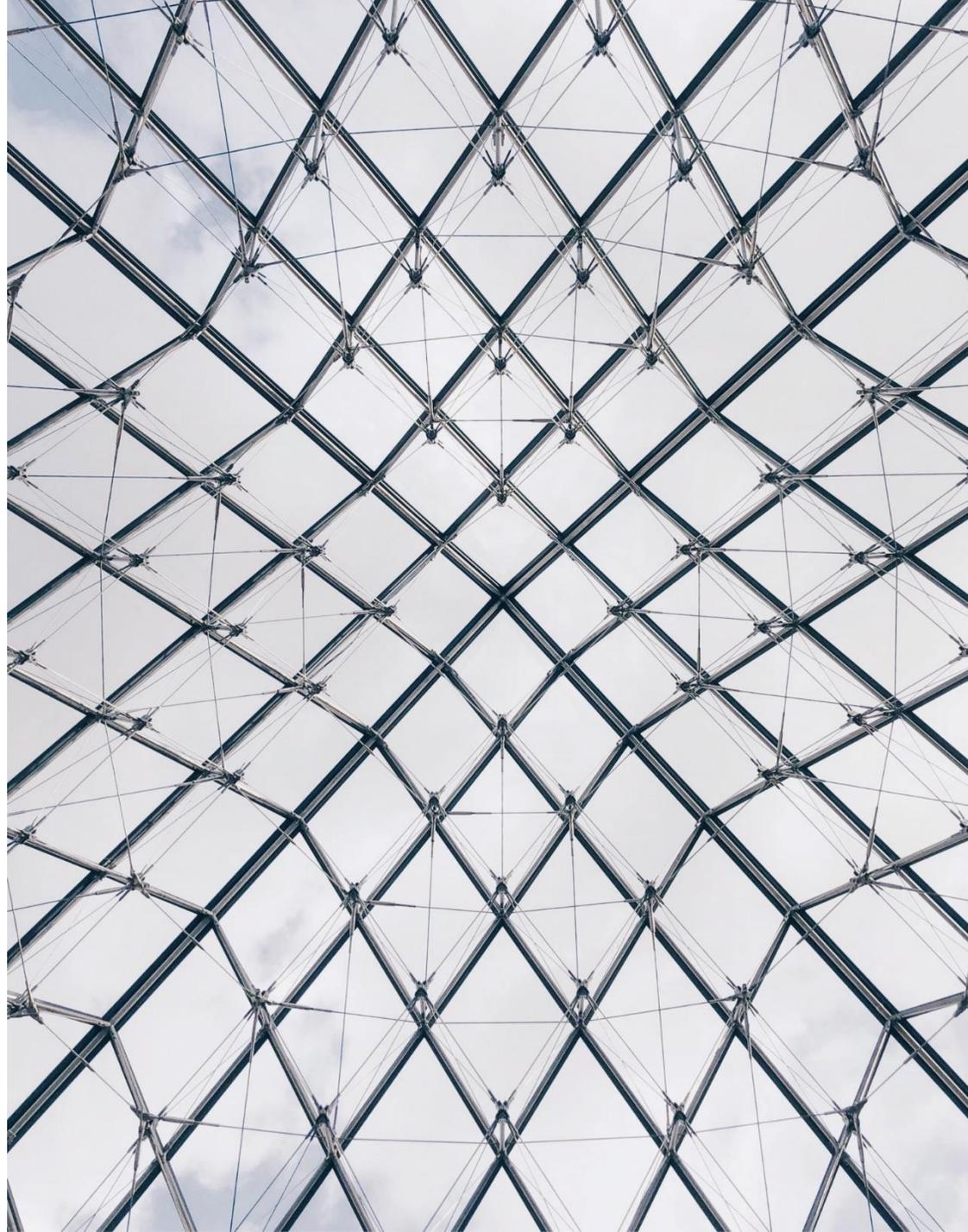
Résumé: saison estivale 2022

Vue d'ensemble des résultats

- En termes de chiffre d'affaires, la grande majorité des hôtels suisses ont connu un été réussi. Ils ont vu leur chiffre d'affaires augmenter par rapport à l'année précédente.
- Dans les villes, la proportion d'établissements dont le chiffre d'affaires a augmenté est particulièrement élevée (83 %).
- Par rapport à avant la crise, un tiers des établissements urbains affichent un chiffre d'affaires inférieur et un tiers un chiffre d'affaires supérieur.
- Au total, seulement une entreprise sur quatre déclare avoir atteint un chiffre d'affaires inférieur à celui d'avant la crise.

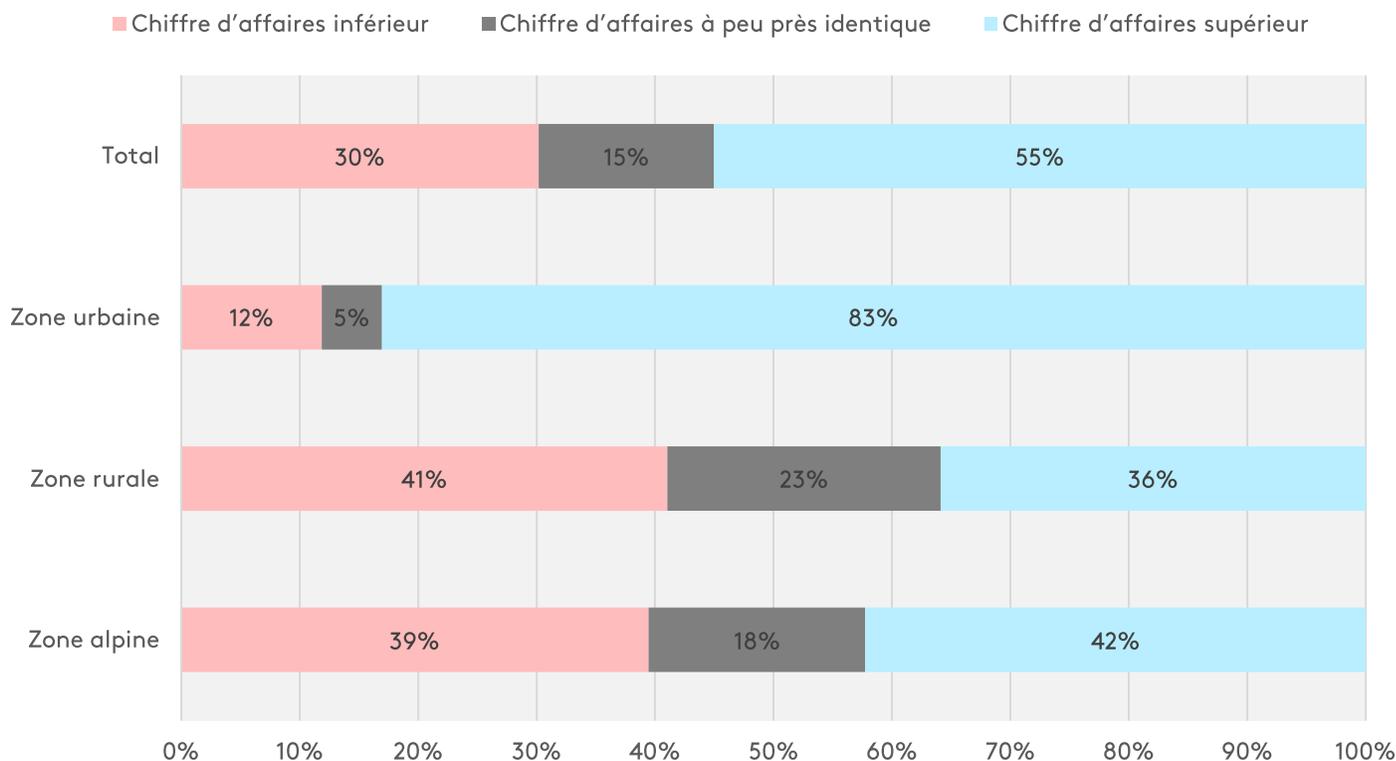
État des lieux

En termes de chiffre d'affaires, l'hôtellerie suisse a continué de se redresser. Les statistiques de l'hébergement touristique de l'OFS indiquent une tendance similaire. À titre de comparaison, entre mai 2022 et août 2022, il ne manquait plus que 3 % de nuitées par rapport à la même période en 2019. Par rapport à l'année précédente, les nuitées ont augmenté de 27 %.



Saison estivale 2022 – comparaison avec l’année précédente: la majorité des établissements enregistrent une augmentation de leur chiffre d’affaires

Comparaison avec l’année précédente: comment évaluez-vous le chiffre d’affaires de votre établissement durant la saison estivale écoulée (mai à octobre 2022)?



Résultats

55 % des établissements ont réalisé un chiffre d’affaires supérieur à celui de l’année dernière. Cette proportion est particulièrement élevée dans les villes (83 %). Les destinations de vacances classiques font état des valeurs les plus basses, avec respectivement 42 % et 36 %. Seule une minorité a réalisé un chiffre d’affaires inférieur à celui de l’année précédente.

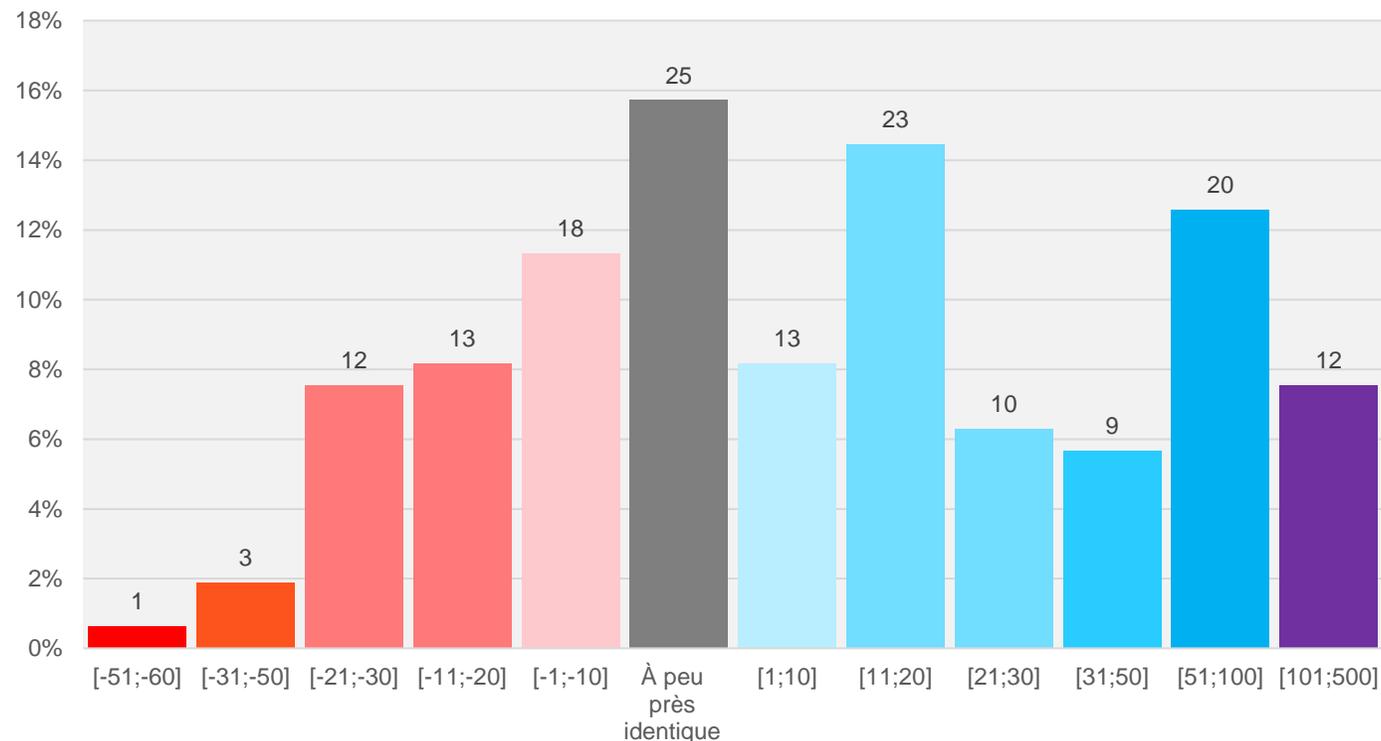
Interprétation

En raison du coronavirus, le chiffre d’affaires a été faible, surtout dans les villes et autres destinations qui comptent une forte proportion d’hôtes intercontinentaux. L’amélioration des résultats est due à la reprise.

Réponses (n)	
Total	169
Zone urbaine	59
Zone rurale	40
Zone alpine	71

Saison estivale 2022 – comparaison avec l'année précédente: près de la moitié des établissements ont enregistré une hausse de plus de 10 % de leur chiffre d'affaires

Chiffre d'affaires par rapport à l'année précédente en pour cent :
répartition des entreprises (n = 156)



Résultats

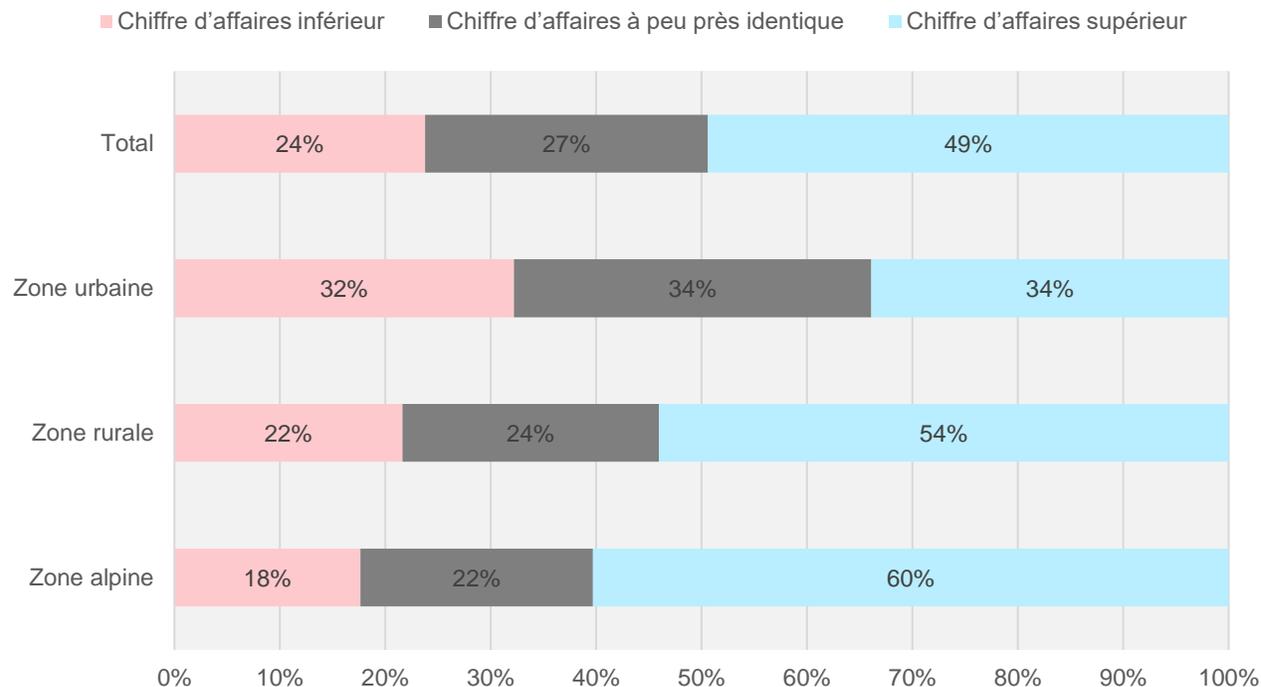
Près de la moitié des établissements ont enregistré une hausse de plus de 10 % par rapport à l'année précédente, tandis que la proportion d'établissements ayant accusé une baisse de plus de 10 % est inférieure à un cinquième. Au total, 12 établissements, soit 8 %, ont plus que doublé leur chiffre d'affaires.

Interprétation

Les variations des chiffres d'affaires enregistrés par rapport à l'année précédente sont très diverses. Cela s'explique sans doute par le fait que la pandémie de coronavirus a touché les établissements de manière différente l'année précédente.

Saison estivale 2022 – comparaison d’avant la crise: près de la moitié des établissements ont réalisé au moins le même chiffre d’affaires qu’avant la crise

Comparaison d’avant la crise: comment évaluez-vous le chiffre d’affaires de votre établissement durant la saison estivale écoulée (mai à octobre 2022)?



Résultats

Près de la moitié des établissements ont réalisé un chiffre d’affaires supérieur à celui de la saison estivale 2019 et seulement un quart un chiffre d’affaires inférieur. Dans les villes, les proportions d’établissements ayant enregistré un chiffre d’affaires inférieur, égal ou supérieur sont d’environ un tiers chacune. En revanche, la proportion des établissements ayant réalisé un chiffre d’affaires plus élevé est plus importante dans les régions alpines (60 %) et dans les zones rurales (54 %).

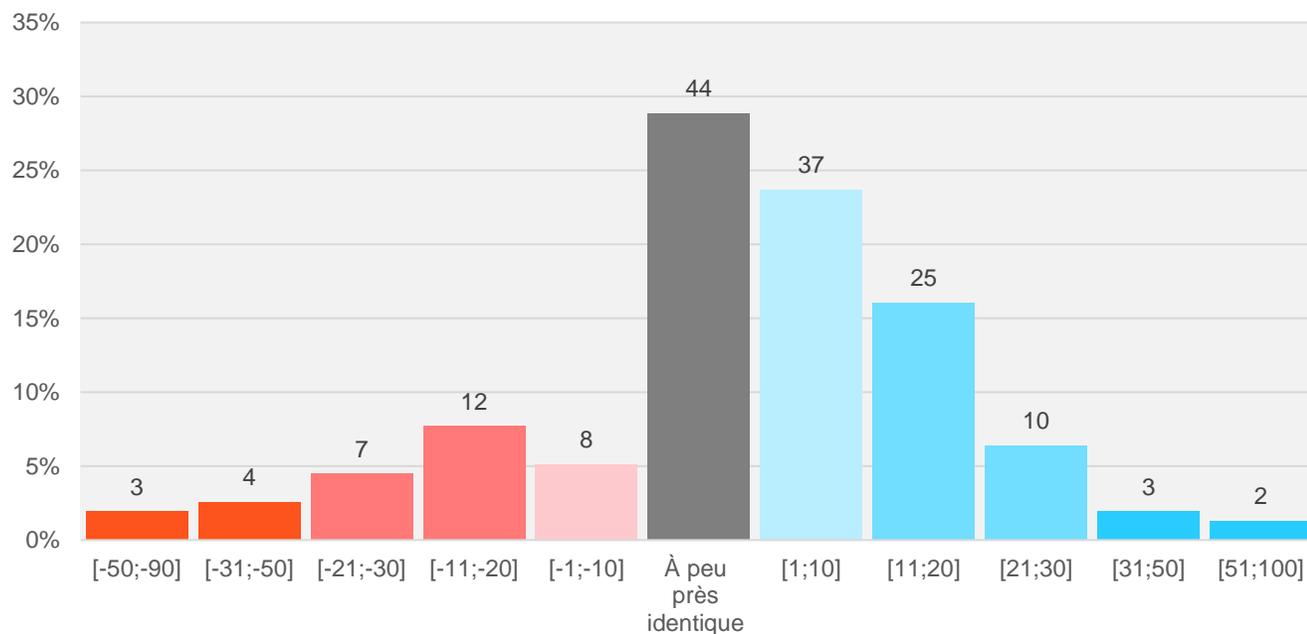
Statistiques de l’OFS concernant les nuitées

Selon les statistiques de l’hébergement touristique de l’OFS, il manquait encore 5 % de nuitées dans les villes entre mai 2022 et août 2022 par rapport à la même période en 2019. Toutefois, l’écart avec le niveau d’avant la crise n’a cessé de diminuer.

Réponses (n)	
Total	164
Zone urbaine	59
Zone rurale	37
Zone alpine	68

Saison estivale 2022 – comparaison d’avant la crise : près d’un quart des établissements enregistrent une hausse de plus de 10 %

Chiffre d'affaires en comparaison d'avant la crise en pour cent :
répartition des entreprises (n = 156)



Résultats

Par rapport à avant la crise, un quart des établissements ont enregistré une hausse de plus de 10 % de leur chiffre d'affaires et un établissement sur dix fait même état d'une augmentation de plus de 20 %. Cependant, 17 % des établissements ont enregistré une baisse de plus de 11 % de leur chiffre d'affaires.

Statistiques de l'OFS concernant les nuitées

Selon les statistiques de l'hébergement touristique de l'OFS, il manquait encore 3 % de nuitées entre mai 2022 et août 2022 par rapport à avant la crise. Toutefois, l'écart avec le niveau d'avant la crise n'a cessé de diminuer. Ainsi, en août, il ne manquait plus que 0,3 %.

2. Perspectives pour la saison hivernale



Résumé: perspectives pour la saison hivernale

Vue d'ensemble des résultats

- La proportion d'établissements estimant que leur chiffre d'affaires atteindra au moins le niveau d'avant la crise cet hiver dépasse 50 % dans toutes les régions, la proportion la plus élevée étant enregistrée dans les régions alpines (75 %).
- Un établissement sur cinq seulement prévoit un chiffre d'affaires inférieur à celui de l'année précédente. Dans les villes, plus de deux tiers des établissements estiment qu'ils dépasseront leur chiffre d'affaires de l'année précédente.
- Trois établissements sur quatre ont ajusté leurs prix par rapport à l'année précédente. La hausse des prix de l'énergie et l'inflation en sont les causes.

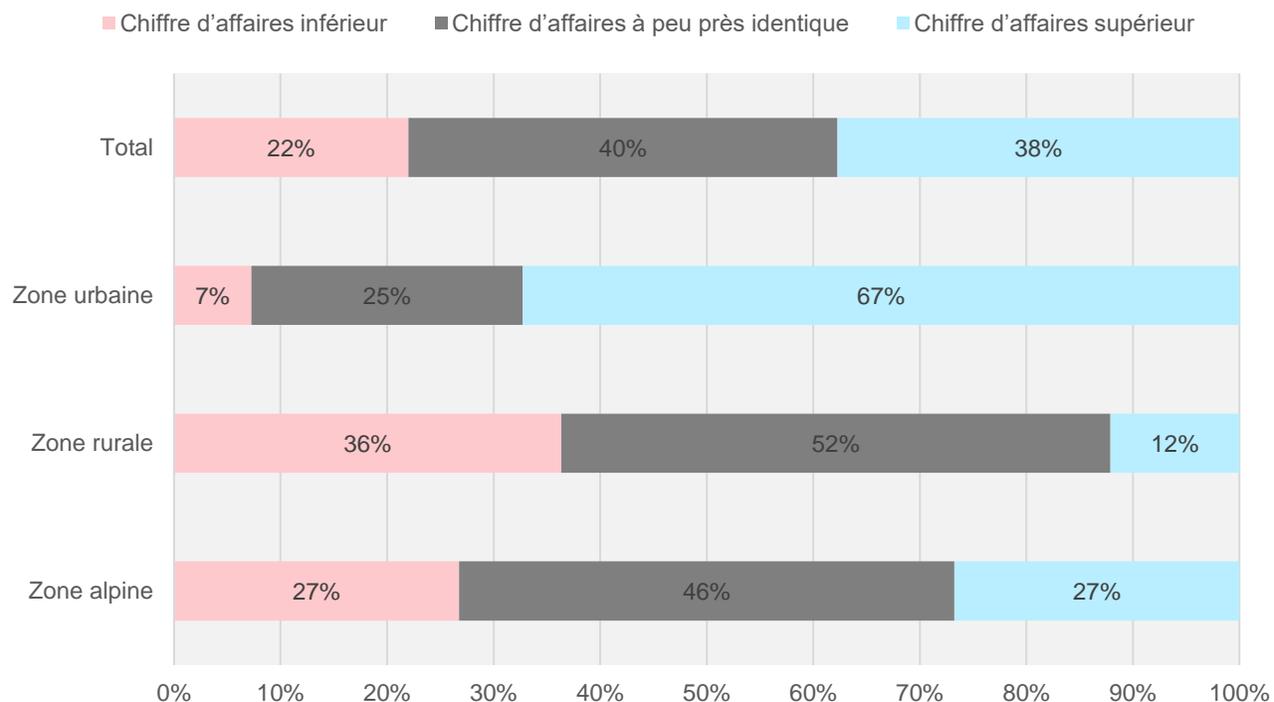
Interprétation

Même si les résultats concernant les perspectives sont légèrement plus négatifs que ceux de la rétrospective, une reprise se dessine du côté de la demande, du moins par rapport à l'année précédente. Cependant, le secteur est confronté à de nouveaux défis avec la hausse des prix de l'énergie et l'inflation.



Saison hivernale – comparaison avec l’année précédente: deux établissements urbains sur trois prévoient un chiffre d’affaires plus élevé

Comparaison avec l’année précédente: quel chiffre d’affaires escomptez-vous pour la saison hivernale 2022/2023 (d’octobre 2022 à avril 2023)?



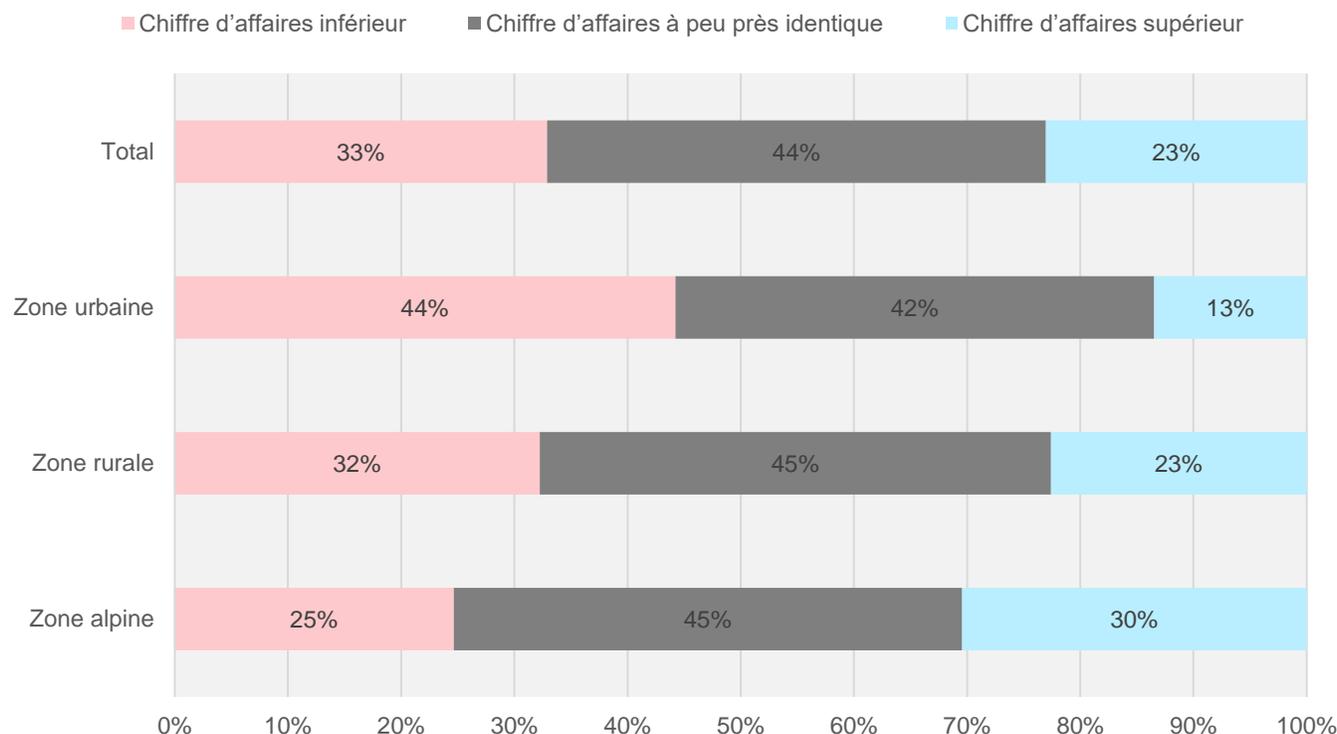
Résultats

Dans l’ensemble, environ 40 % des établissements s’attendent à réaliser à peu près le même chiffre d’affaires que l’année précédente. Presque la même proportion prévoit une augmentation du chiffre d’affaires. Dans les villes, cette proportion est particulièrement élevée (70 %). Dans les zones rurales et alpines, seule une minorité pense pouvoir augmenter son chiffre d’affaires par rapport à l’année précédente.

Réponses (n)	
Total	159
Zone urbaine	55
Zone rurale	33
Zone alpine	71

Saison hivernale – comparaison d’avant la crise: deux établissements sur trois s’attendent à un chiffre d’affaires au moins équivalent à celui d’avant la crise

Comparaison d’avant la crise: quel chiffre d’affaires escomptez-vous pour la saison hivernale 2022/2023 (d’octobre 2022 à avril 2023)?



Résultats

Deux établissements sur trois estiment qu'ils atteindront au moins le même chiffre d'affaires qu'avant la crise. Le nombre d'établissements qui prévoient de réaliser un chiffre d'affaires inférieur est légèrement supérieur à celui des établissements qui tablent sur un chiffre d'affaires supérieur.

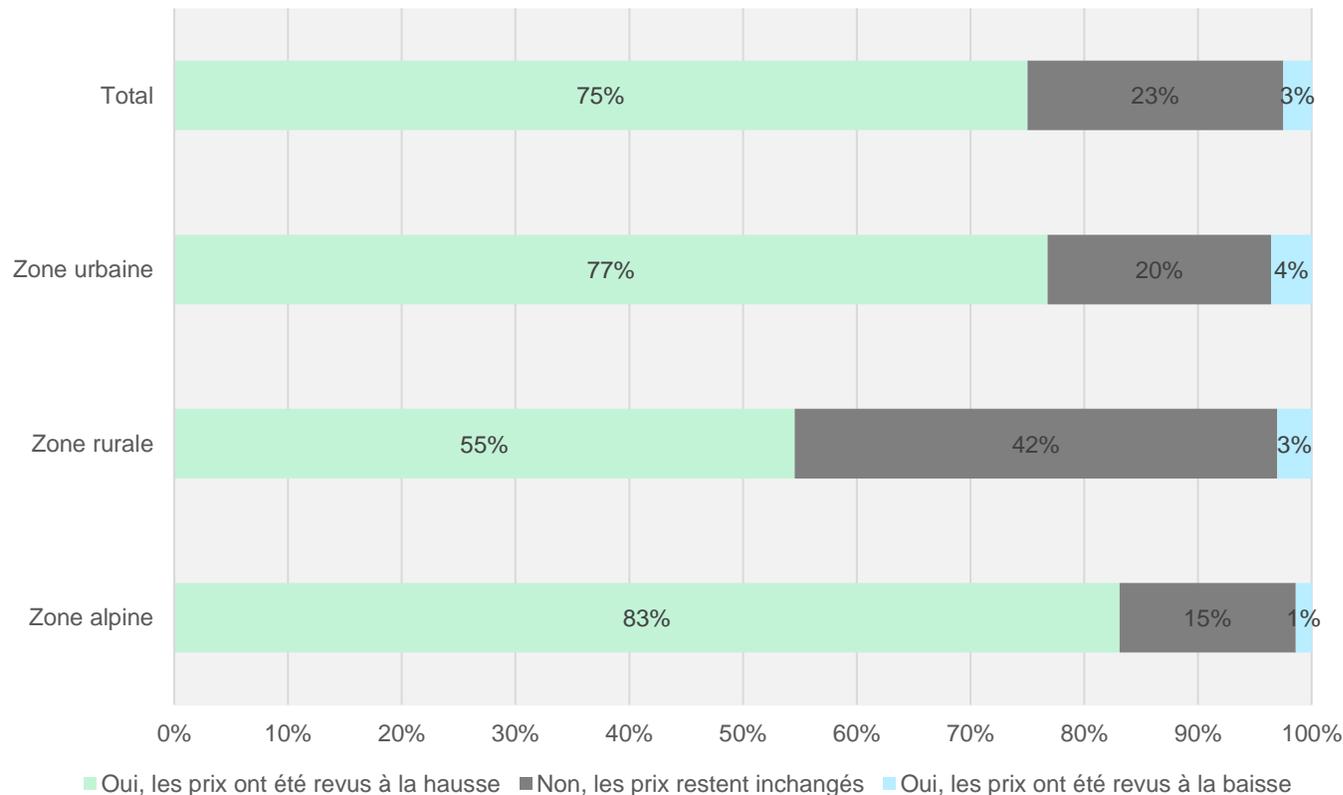
Réponses (n)	
Total	152
Zone urbaine	52
Zone rurale	31
Zone alpine	69

3. Hausse des prix pour la saison hivernale



Trois établissements sur quatre ont augmenté leurs prix pour la saison hivernale par rapport à l'année précédente

Avez-vous ajusté vos prix pour la saison hivernale à venir par rapport à l'année précédente?



Résultats

La grande majorité des hôtels ont augmenté leurs prix par rapport à l'année précédente et seule une très petite minorité les a réduits. Il n'y a guère de différence entre les zones alpines et urbaines.

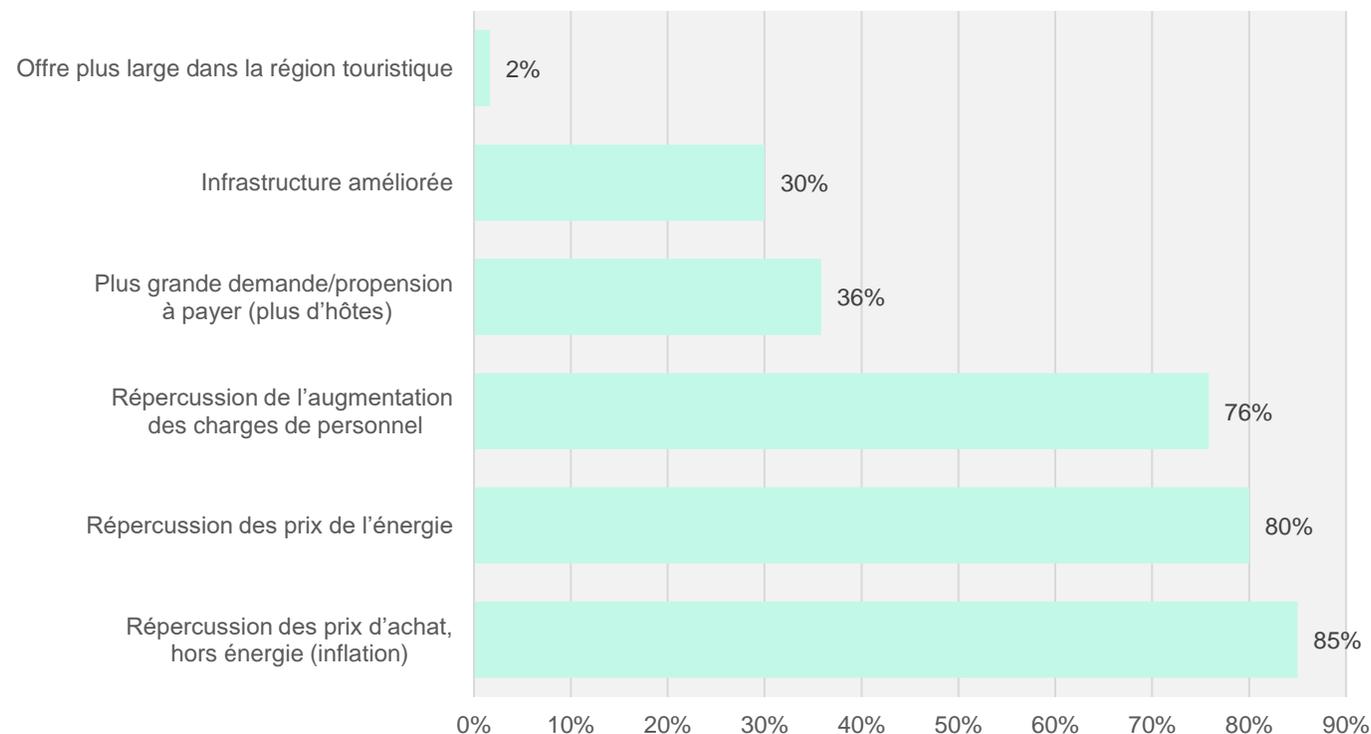
Interprétation

La demande dans les villes a fortement augmenté par rapport à l'année précédente, plus que dans les zones alpines. Néanmoins, les pourcentages sont similaires. Ces hausses ne s'expliquent donc probablement pas par une augmentation de la demande, mais plutôt par le contexte économique actuel (voir diapositive suivante).

Réponses (n)	
Total	160
Zone urbaine	56
Zone rurale	33
Zone alpine	71

La hausse des coûts de l'énergie, des charges de personnel et des prix d'achat obligent les hôtels à augmenter leurs tarifs

Pour quelles raisons avez-vous augmenté les prix?
n=120



Résultats

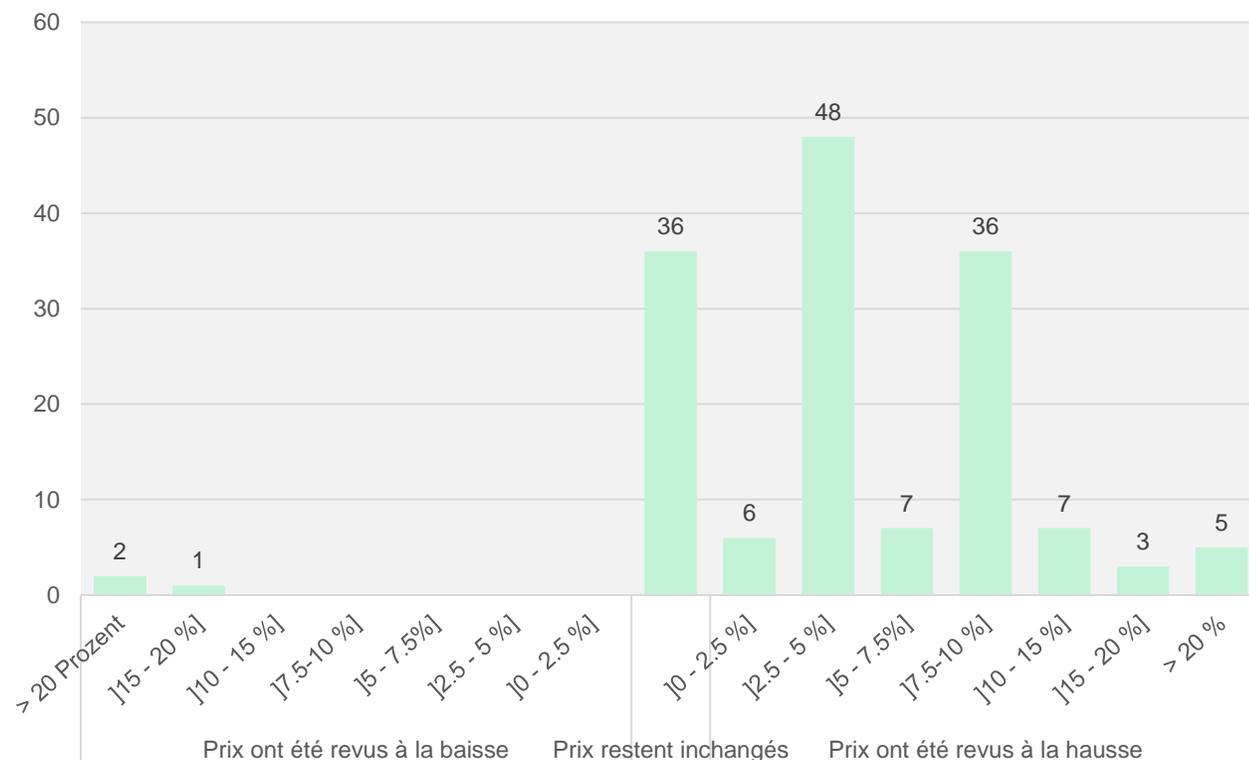
80 % des établissements invoquent l'augmentation des coûts de l'énergie pour justifier la hausse des prix et 85 % l'inflation en général.

Interprétation

Les hôtels ont dû augmenter leurs prix pour compenser la baisse de la marge contributive due à l'inflation. Les causes de la hausse des prix ne se trouvent donc pas du côté de la demande mais de celui de l'offre.

Les prix pour la saison hivernale augmentent d'environ 5 % en moyenne

Variation des prix par rapport à l'année précédent
(n=151)



Résultats

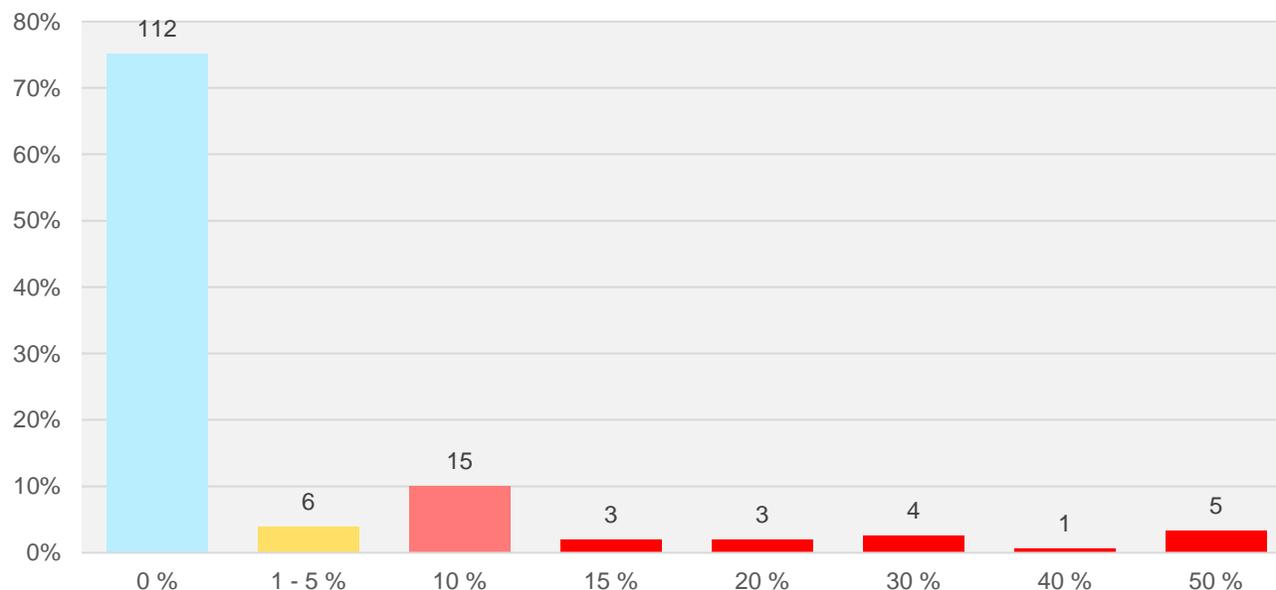
En moyenne, les prix ont augmenté d'environ 5 %. Seule une entreprise sur dix a augmenté ses tarifs de plus de 10 %.

Interprétation

Cette hausse des prix de 5 % est légèrement supérieure au taux d'inflation actuel pour les consommatrices et consommateurs. L'augmentation des coûts dans le secteur de l'énergie, qui touche de nombreux hôtels, est toutefois plus importante. À cela s'ajoute le fait que certains hôtels, qui ont encore fortement souffert en 2021 en raison d'une faible demande, ont pu à nouveau augmenter légèrement leurs prix, ce qui explique cette tendance à la hausse.

Trois établissements sur quatre déclarent n'être exposés à aucun risque de faillite au cours des deux prochaines années

À combien estimez-vous le risque de faillite de votre établissement pour les deux prochaines années (en pourcentage)? (n=149)



Résultats

La valeur moyenne indiquée pour le risque de faillite est d'environ 4 % et est tirée vers le haut par des exceptions. Les trois quarts des établissements estiment que leur risque de faillite est de 0, ce qui donne une valeur médiane de 0. 21 % des établissements font état d'un risque de faillite de 10 % ou plus.

Interprétation

Bien que de nombreux établissements aient enregistré d'importantes pertes financières en raison de la pandémie au cours des deux dernières années, la majorité d'entre eux restent stables.

4. Pénurie et prix de l'énergie



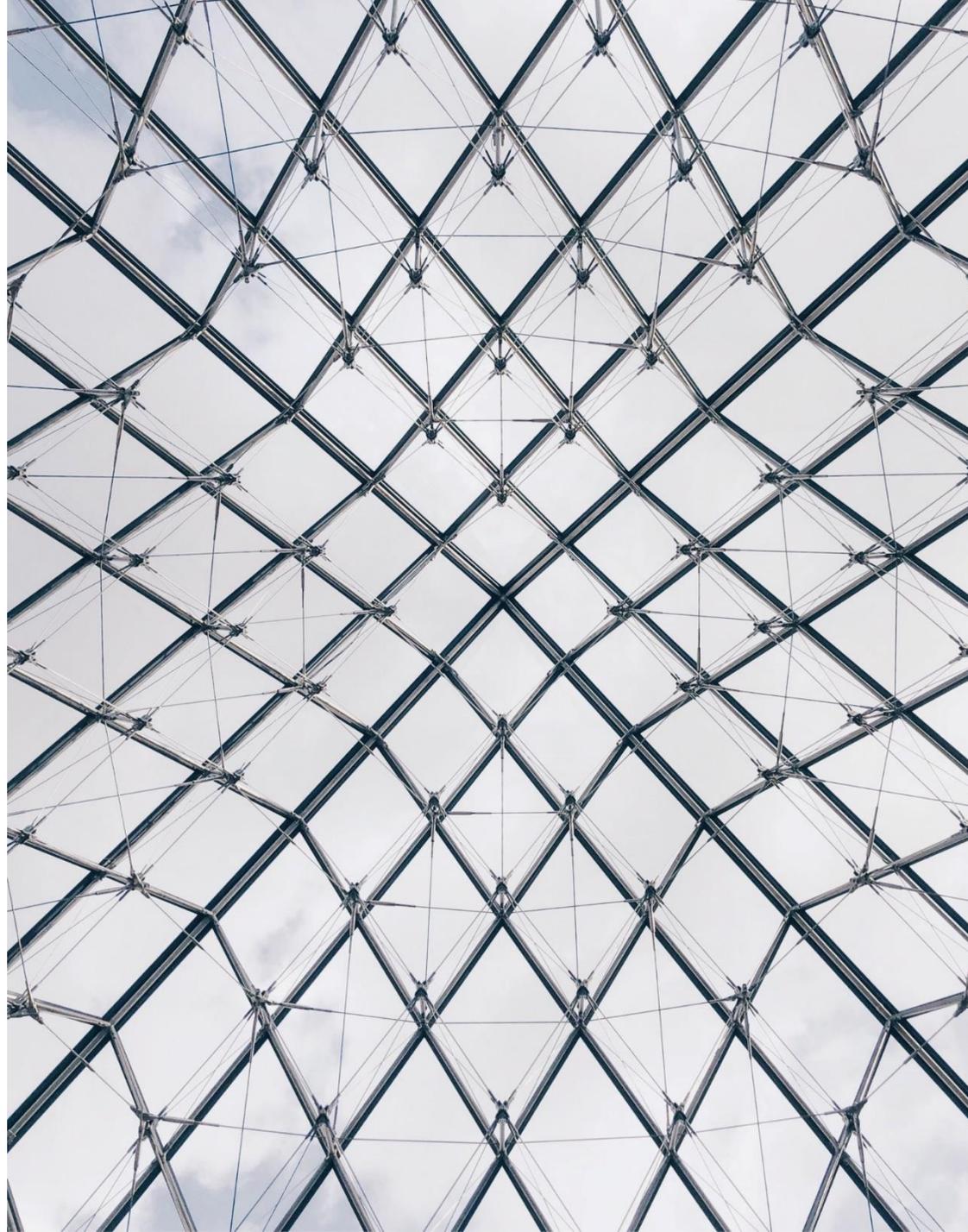
Résumé: pénurie et prix de l'énergie

Vue d'ensemble des résultats

- Près de la moitié des établissements ayant participé à l'enquête achètent leur électricité sur le marché libre.
- Plus de la moitié des établissements déclarent qu'ils devraient fermer leurs portes si les prix de l'électricité triplaient.
- Les établissements qui se trouvent sur le marché libre et qui ont dû acheter leur électricité pour 2023 cette année-ci paient en moyenne des prix trois fois et demie plus élevés qu'en 2021.
- La hausse des coûts de l'énergie entraîne de graves difficultés financières pour environ 50 % des établissements.

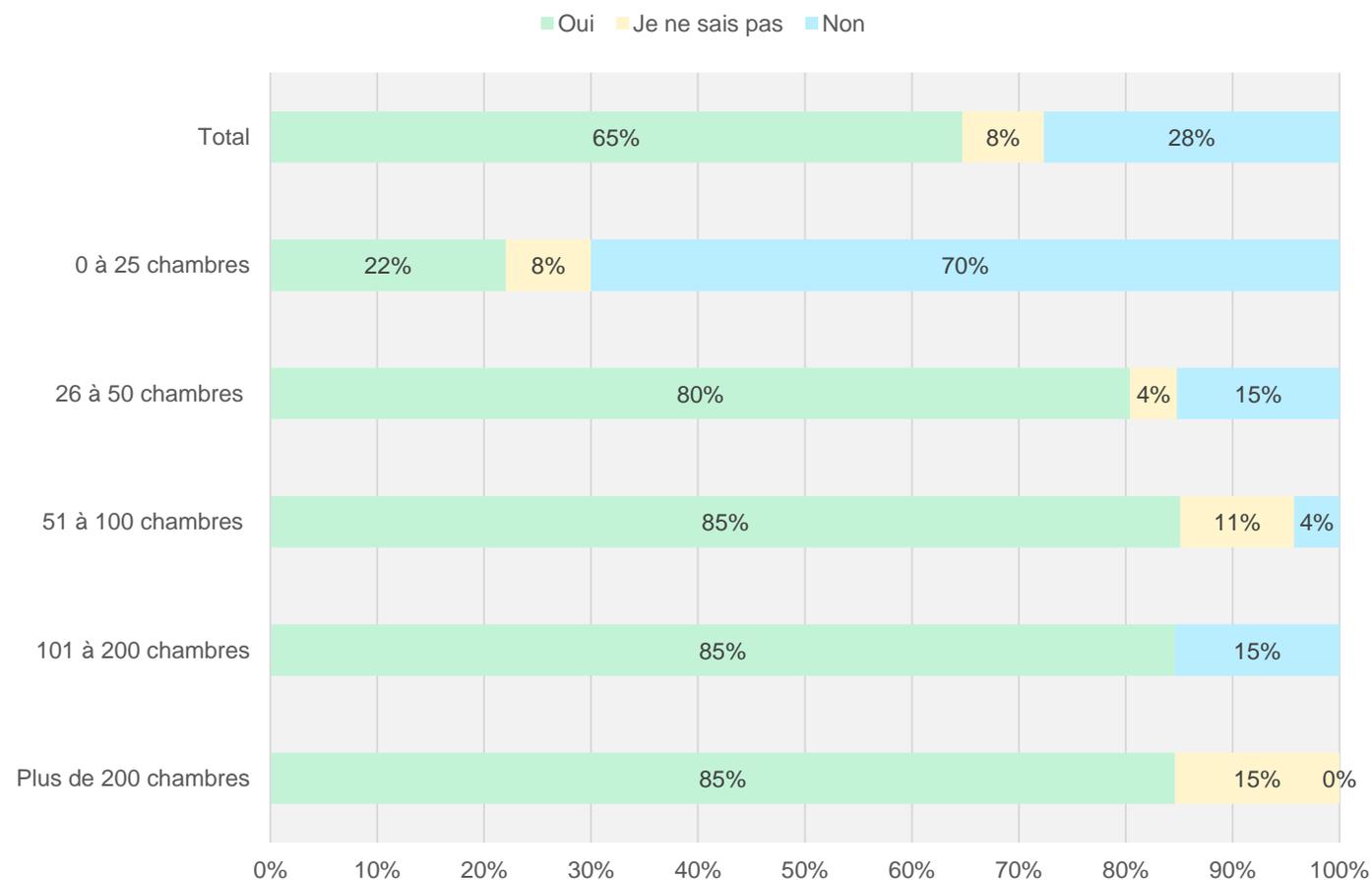
Interprétation

La hausse des prix de l'énergie constitue un défi majeur pour les établissements, même si la plupart d'entre eux ont déjà mis en œuvre des mesures d'économie d'énergie. En cas de besoin, les responsables politiques doivent donc prendre rapidement des mesures de soutien.



Les deux tiers des établissements hôteliers sont de gros consommateurs

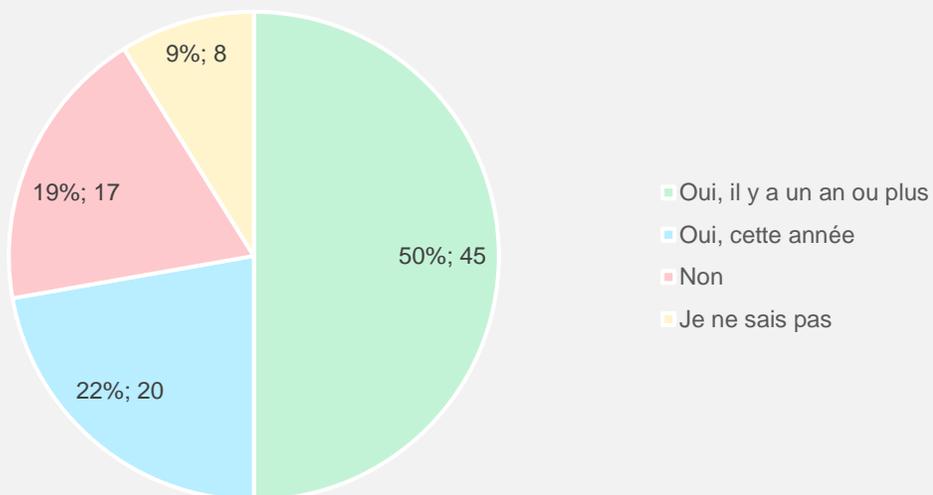
Achetez-vous plus de 100 000 kWh d'électricité par an et votre établissement est-il considéré comme un gros consommateur?



Réponses (n)	
Total	170
Zone urbaine	59
Zone rurale	40
Zone alpine	71

Hausse sensible des prix de l'électricité pour l'année prochaine pour les établissements qui viennent de conclure leur contrat

Avez-vous déjà conclu un contrat avec votre fournisseur d'électricité pour l'année 2023?



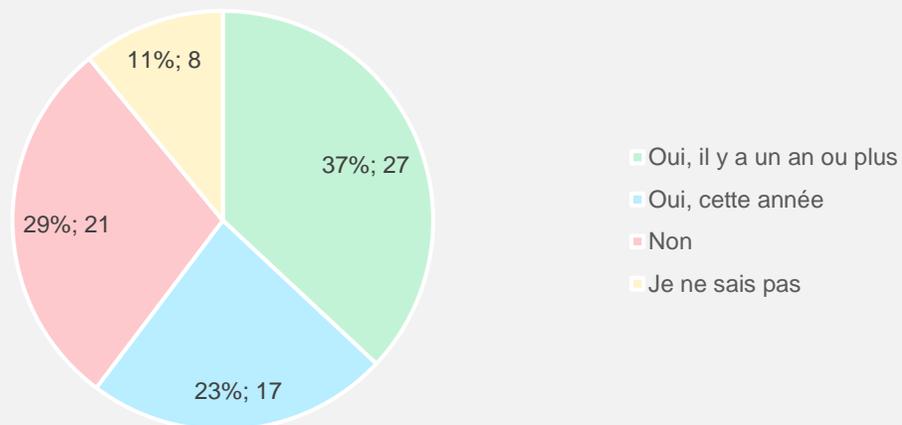
	Augmentation des prix (en pourcentage)	Nombre
Oui, il y a un an ou plus.	57,9	32
Oui, achetée cette année	274,4	15

Résultats

Les établissements qui ont prolongé leur contrat en 2022 ont dû faire face à un quadruplement des prix de l'énergie. Cependant, même les établissements qui ont acheté leur électricité plus tôt ont enregistré une hausse des prix de près de 60 %. Environ un établissement sur cinq sur le marché libre n'a pas encore conclu de contrat avec son fournisseur d'électricité pour 2023.

Une tendance similaire pour 2024 – hausse des prix toutefois légèrement inférieure

Avez-vous déjà conclu un contrat avec votre fournisseur d'électricité pour l'année 2023?



	Augmentation des prix (en pourcentage)	Nombre
Oui, il y a un an ou plus.	58,0	22
Oui, achetée cette année	197,6	14

Résultats

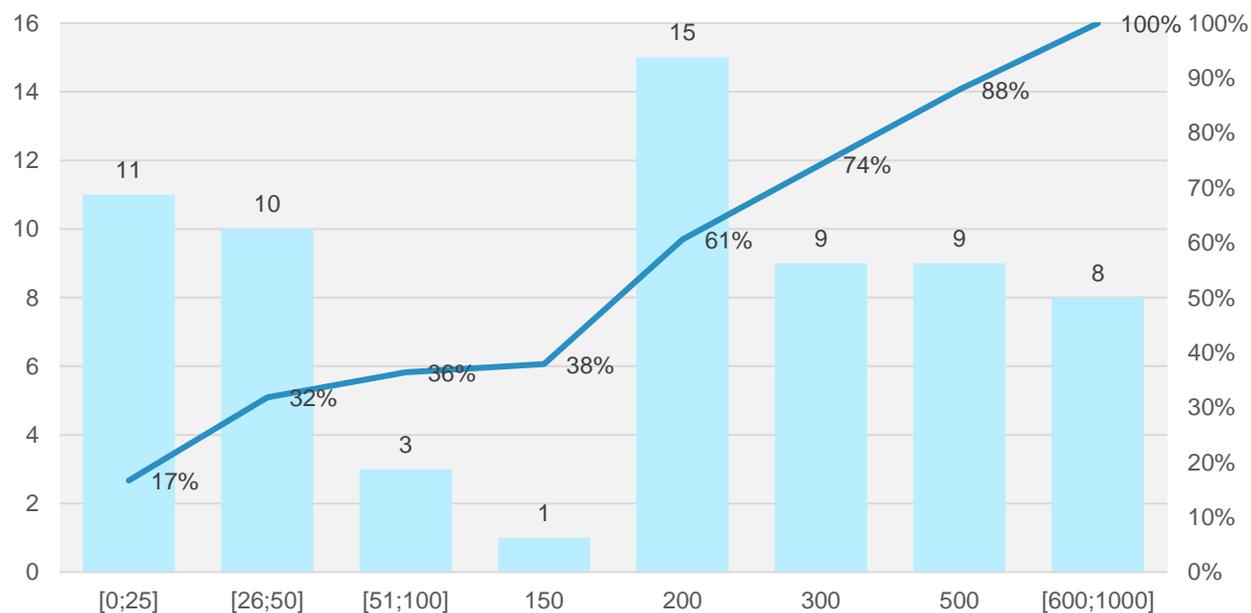
Parmi les 70 % d'établissements qui ont déjà acheté leur électricité pour 2023, 60 % l'ont également fait pour 2024 (43 % au total). Les établissements qui ont signé leur contrat cette année paieront environ trois fois plus pour leur électricité en 2024.

Interprétation

Les hausses de prix sont douloureuses; au moins les hausses pour 2024 sont légèrement inférieures à celles de 2023. Les établissements s'attendent actuellement à une baisse du prix de l'électricité entre 2023 et 2024.

Si les prix de l'énergie tripleraient, plus de 60 % des hôtels devraient fermer leurs portes

Distribution: À partir de quelle augmentation des prix de l'électricité (par rapport à 2021) devriez-vous fermer votre établissement (en pourcentage)? (n=66)



Résultats

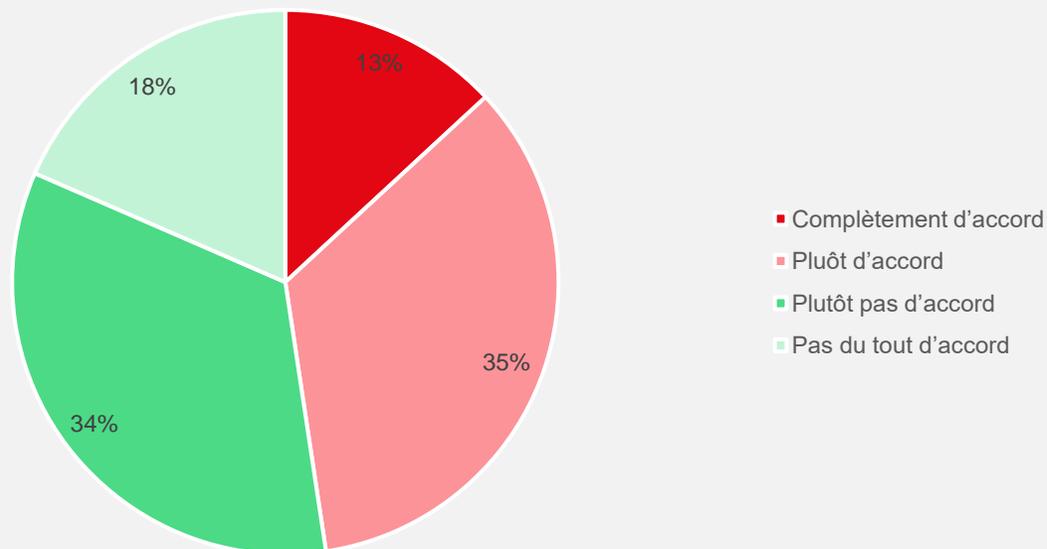
Si les prix de l'énergie augmentaient de 50 %, 32 % des établissements hôteliers devraient fermer. Si les prix de l'énergie tripleraient, 61 % devraient fermer, et près de trois quarts des établissements s'ils quadruplaient.

Interprétation

Selon l'enquête, les coûts de l'énergie représentaient environ 3 % du chiffre d'affaires en 2021. Cette moyenne est passée à 5 % en 2022. Étant donné que les marges sont traditionnellement faibles dans la branche, les établissements sont confrontés à de grands défis.

La hausse des prix de l'énergie entraîne de graves difficultés financières pour près d'un établissement sur deux

L'augmentation actuelle des prix de l'électricité (pour 2023 par rapport à 2021) entraîne de graves difficultés financières pour notre établissement. (n=168)



Résultats

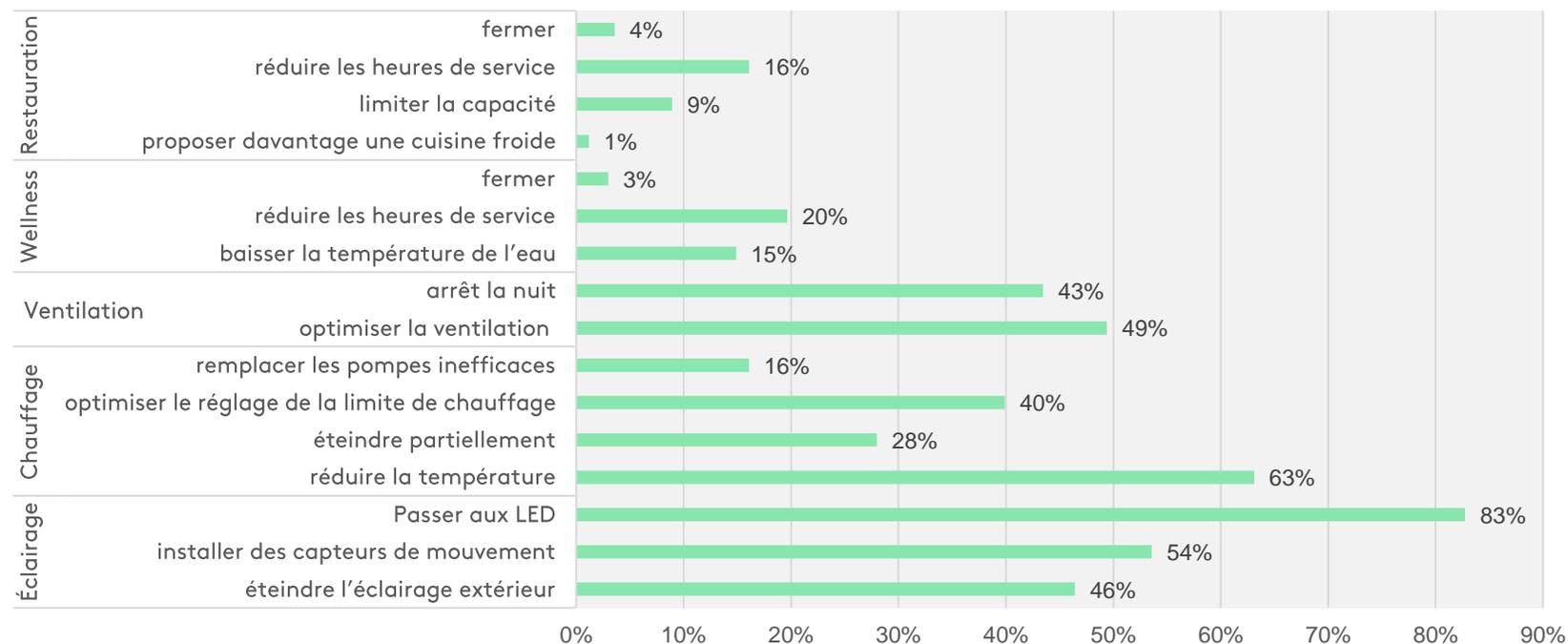
Dans l'ensemble, 13 % des entreprises sont tout à fait d'accord avec l'affirmation selon laquelle la hausse actuelle des prix entraîne de graves difficultés financières, 35 % sont plutôt d'accord et 52 % plutôt pas ou pas du tout d'accord.

Interprétation

La hausse des prix de l'énergie constitue une menace importante pour le secteur.

Mesures d'économie d'énergie: les hôtels font leurs devoirs

Quelles mesures d'économies d'énergie avez-vous déjà mises en œuvre?
(n=168)



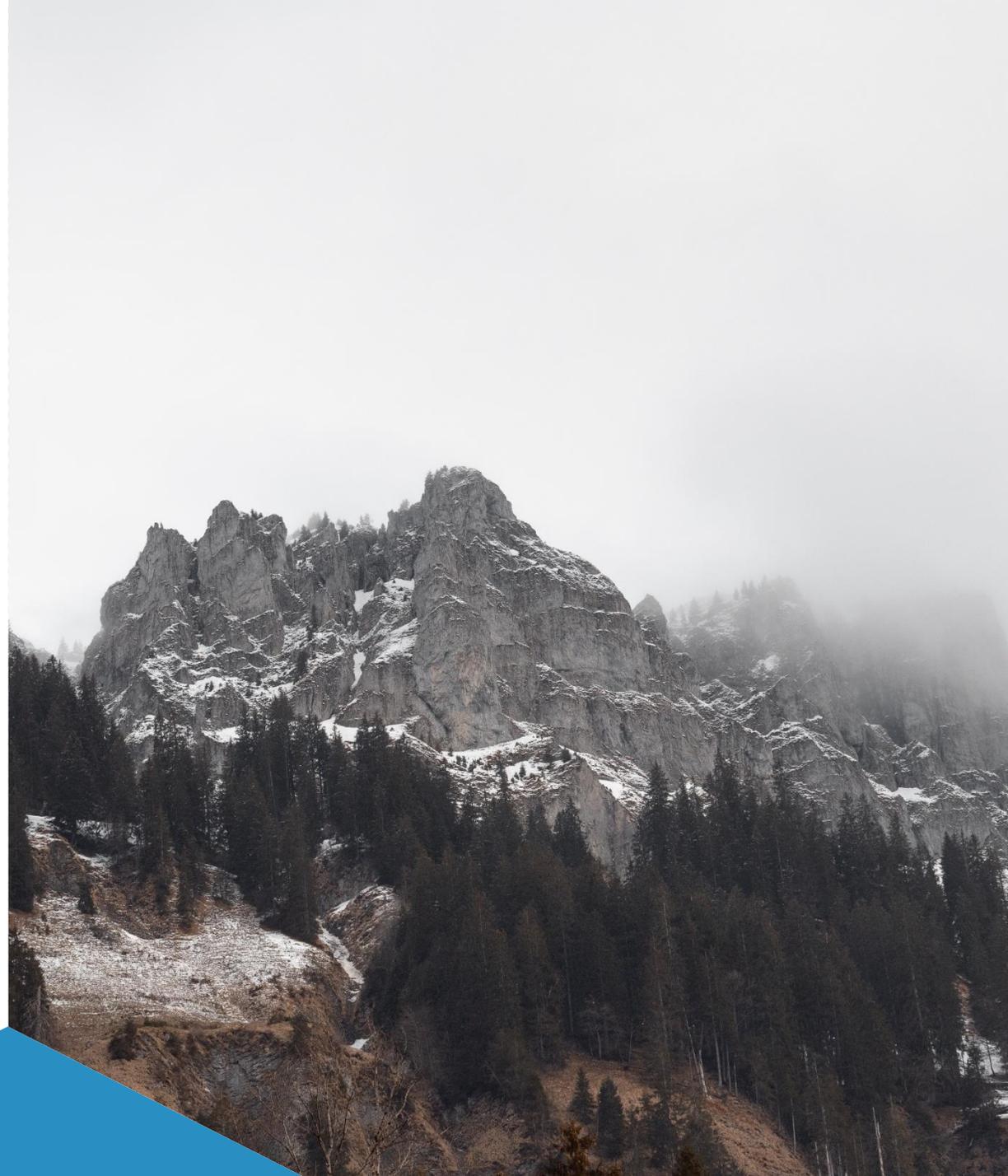
Résultats

83 % des hôtels sont déjà passés aux ampoules LED et 63 % ont réduit la température de chauffage. Des mesures drastiques telles que la fermeture d'espaces de restauration et de bien-être représentent encore des cas exceptionnels pour l'instant.

Interprétation

Une grande partie des hôtels mettent déjà en œuvre des mesures. Le secteur contribue ainsi à prévenir une pénurie.

5. Défis de la branche



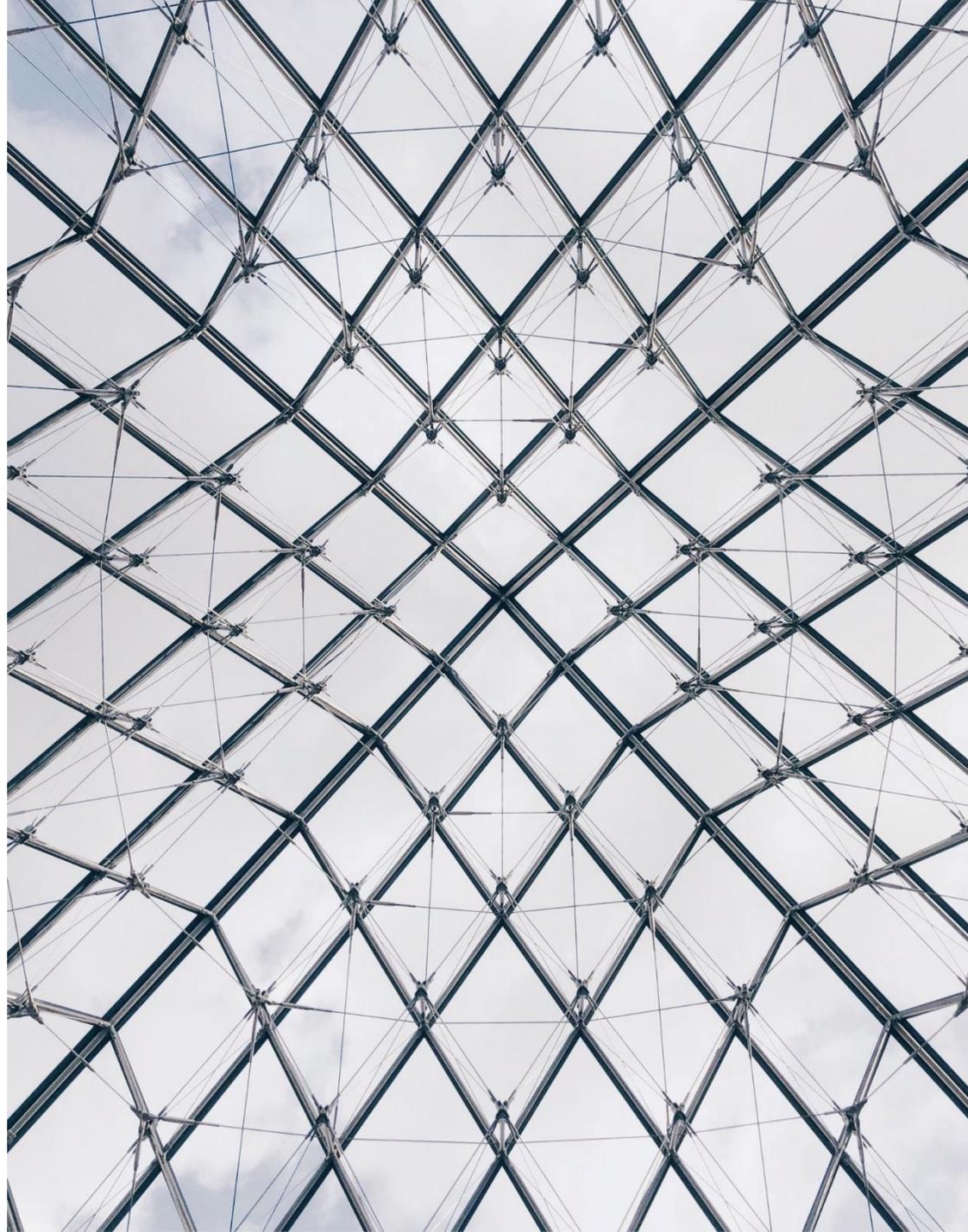
Résumé: principaux défis

Vue d'ensemble des résultats

- La hausse des prix de l'énergie, suivie de près par la pénurie de main-d'œuvre qualifiée, constitue le principal défi pour la saison hivernale à venir.
- À l'heure actuelle, la pandémie de coronavirus est considérée comme le défi le moins important.
- Davantage d'établissements hôteliers évoquent des difficultés à trouver de nouveaux et nouvelles apprenti·e·s qu'avant la pandémie.

Interprétation

Les résultats reflètent la situation actuelle. Les menaces immédiates qui pèsent sur le secteur, telles que la crise de l'énergie et la pénurie de main-d'œuvre qualifiée, viennent supplanter des thèmes comme la pandémie de coronavirus ou le changement climatique.

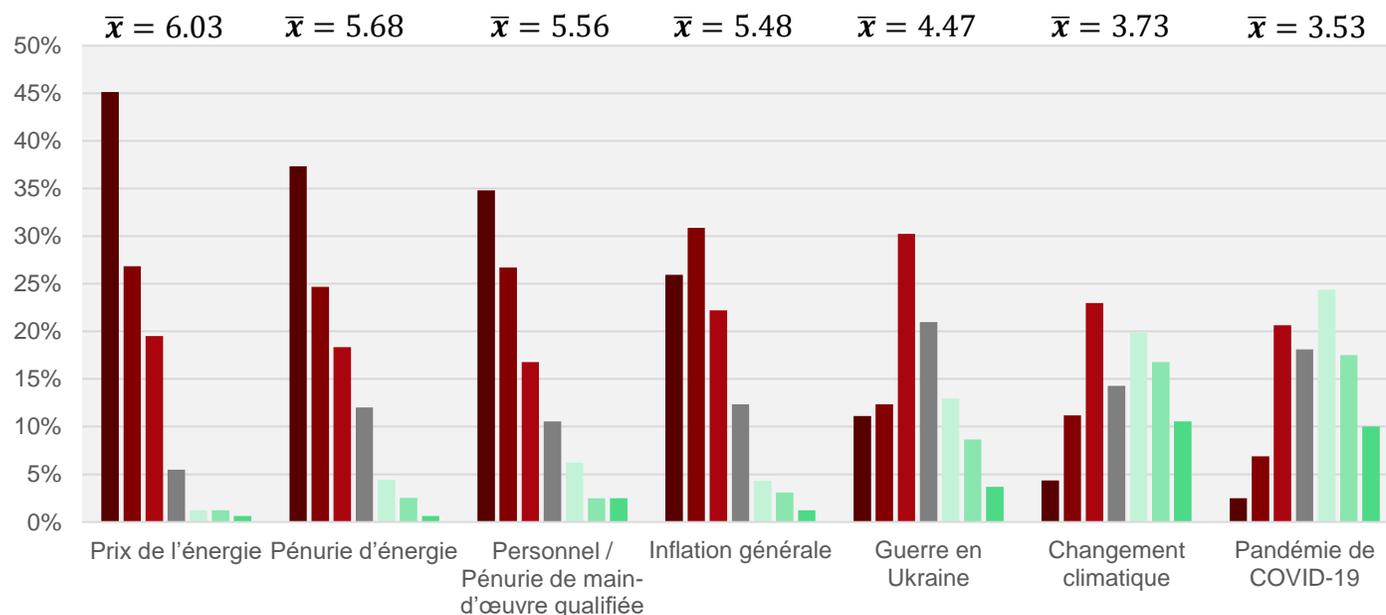


La crise de l'énergie supprime les préoccupations liées au coronavirus

Quels seront, selon vous, les principaux défis pour l'hôtellerie suisse durant la saison hivernale à venir?

[7 = défi majeur; 0 = pas un défi]

■ 7 ■ 6 ■ 5 ■ 4 ■ 3 ■ 2 ■ 1



Résultats

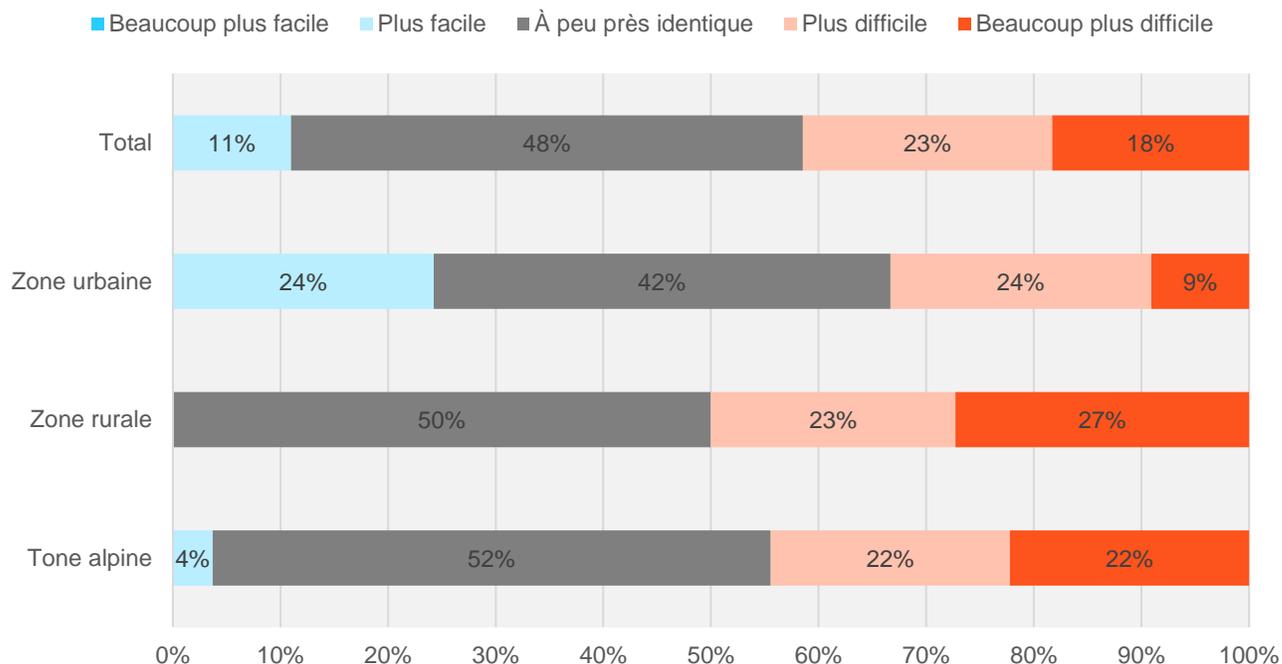
Les hôtels considèrent que les prix de l'énergie et la menace de pénurie seront les principaux défis de cet hiver, suivis de près par la pénurie de personnel et de main-d'œuvre qualifiée. La problématique liée au coronavirus a été reléguée au second plan.

Interprétation

Le coronavirus n'a pas encore disparu, mais la crise de l'énergie a apporté de nouveaux défis et la pénurie de main-d'œuvre qualifiée, qui existait déjà avant la pandémie, s'est aggravée.

Le recrutement de nouveaux et nouvelles apprenti·e·s est devenu encore plus difficile que l'année précédente

Comment s'est passé le recrutement de nouveaux et nouvelles apprenti·e·s pour la rentrée 2022 par rapport à l'année précédente?



Résultats

Au total, 41 % des établissements estiment qu'il est devenu plus difficile de trouver de nouveaux et nouvelles apprenti·e·s. Bien que personne ne pense qu'il est devenu beaucoup plus facile de trouver des apprenti·e·s, dans les villes, un quart des établissements déclarent qu'il est devenu plus facile de recruter du personnel par rapport à l'année précédente.

Interprétation

Le recrutement d'apprenti·e·s était déjà difficile en 2021. Les résultats indiquent une détérioration de la situation plutôt qu'une amélioration.

Réponses (n)	
Total	82
Zone urbaine	33
Zone rurale	22
Zone alpine	27